



WMO OMM

World Meteorological Organization
Office of the President
Organisation météorologique mondiale
Bureau du Président
Organización Meteorológica Mundial
Oficina del Presidente

Всемирная метеорологическая организация
Бюро Президента
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
مكتب الرئيس
世界气象组织
主席办公室

Notre réf.: 33810/2018/CER

6 décembre 2018

Objet: Membre du Conseil par intérim pour la Région VI

Madame, Monsieur,

J'ai été informé par M. Staudinger, président du Conseil régional VI (Europe), que M. Ismail Günes, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), quittait son poste de directeur général du Service météorologique turc. En vertu de l'article 6 a) de la Convention et de la règle 10 du Règlement général, M. Günes n'est plus membre élu du Conseil exécutif et le siège qu'il occupait devient donc vacant.

À la lumière de ce qui précède, M. Staudinger a consulté les Membres du Conseil régional VI et M. Peter Binder, Représentant permanent de la Suisse et Directeur général de l'Office fédéral de météorologie et de climatologie, MétéoSuisse, a été désigné par consensus comme candidat au siège vacant.

Dans ce contexte, je vous écris pour confirmer cette proposition, conformément aux dispositions de la règle 145 du Règlement général et de la règle 16 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, lesquelles portent sur les mesures à prendre lorsqu'un siège devient vacant au Conseil exécutif entre les sessions du Congrès, et eu égard au fait que le siège est devenu vacant avant la période mentionnée de 130 jours avant la prochaine session du Conseil exécutif.

Afin que le siège vacant soit rapidement pourvu, étant donné que les membres du Conseil exécutif sont convenus préalablement à la soixante-dixième session du Conseil exécutif de l'importance de pourvoir les sièges qui y sont vacants et vu que le Secrétariat de l'OMM a mené le processus de confirmation du candidat conformément à la règle 16 d) du Règlement intérieur du Conseil exécutif, je considérerai que ladite proposition du président du Conseil régional VI est acceptée si je ne reçois pas d'objections d'ici au **31 décembre 2018**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(D. Grimes)
Président de l'OMM

Aux: Membres du Conseil exécutif de l'OMM